

## REQUEST FOR INFORMATION (RFI)

This notice is placed on behalf of UNOG. United Nations Procurement Division (UNPD) cannot provide any warranty, expressed or implied, as to the accuracy, reliability or completeness of contents of furnished information; and is unable to answer any enquiries regarding this RFI. You are therefore requested to direct all your queries to United Nations Office in Geneva using the fax number provided below.

**Title of the RFI:**

Contracting strategy for the procurement of the Construction works for the Design completion and Renovation of Building E of the Palais des Nations.

**Date of this RFI:** 16 June 2020

**Closing Date for Receipt of RFI at PD:** 30 July 2020

**RFI Number:** RFIUNOG309

**Address RFI response by fax or e-mail to the Attention of:** Boi-Lan Nguyen Barbillo - Lemoine

**Fax Number:** na

**E-mail Address:** boi-lan.lemoine@un.org; unog-shp-tenders@un.org

**UNSPSC Code:** 72000000, 72100000, 72110000, 72121101, 72121100, 72120000, 72140000, 72141100, 95120000, 30130000, 30160000, 30170000, 30180000

### DESCRIPTION OF REQUIREMENTS

## 1. Introduction

The United Nations Office in Geneva (UNOG), Switzerland, located at the Palais des Nations, is the largest United Nations Office in Europe, providing conference support and facilitating the multi-lateral international diplomacy of the worldwide community. It is located within the 46-hectare Ariana Park.

The United Nations General Assembly approved the establishment of the Strategic Heritage Plan (SHP) which includes three major components; the construction of a new office building (building H); the renovation of the Historical Buildings of the Palais des Nations (Buildings A, B, C, D and S) which were all constructed before 1950; and the refurbishment and partial dismantling of building E which was originally constructed in the early 1970's.

The key objectives of the strategic heritage plan are to meet all relevant regulations related to fire protection, health and life safety, and building code compliance; to repair and update the building envelope and the electrical, mechanical and plumbing systems to meet relevant health and safety regulations, and to reduce energy costs; to meet all relevant regulations relating to persons with disabilities, including provisions for accessibility and technology; to optimize the use of the available interior spaces and conference facilities, providing flexible and functional conference rooms; and to preserve the heritage, prevent irreversible deterioration or damage, and restore and maintain the overall capital value of the Palais des Nations campus, buildings and its contents over the forthcoming years.

The Palais des Nations, originally built for the League of Nations, is the largest United Nations conference centre in Europe hosting in excess of 10,000 multi-lateral conferences and meetings per annum. It comprises a historic building complex completed in 1937, expanded further in the 1950s and to which a conference facility and office tower, the E building, was added in 1973.

The strategic heritage plan delivery strategy comprises of three major construction works contracts:

Contract 1 - the construction of a new permanent office building H comprising approximately 1500 workplaces, which was awarded in 2017 and is due for completion during 2020;

Contract 2 – the renovation of the historical 1930's and 1950's buildings A, B, C, D, S and Building E energy centre, which was awarded in November 2019 and is planned for completion during 2023;

Contract 3 – the renovation and partial dismantling of the 1970's building E, which is planned to be procured during 2021 with works estimated to be complete in 2024.

See figure 1.

## 2. Project Description

Building E is an independent, free standing building consisting of a 3-storey and 1 level basement Podium and an eight-storey tower structure totalling approximately 79,725 m<sup>2</sup>. The Podium, the predominant use of which is as a conferencing facility, consists of a 3-storey building and ancillary basement area totalling approximately 47,000m<sup>2</sup>. It contains 11 conference rooms ranging in size and capacity from approximately 100 seats up to approximately 800 seats, together with support and ancillary areas. The Tower is a 7-storey office building and 1 level roof top plantroom which currently houses workspaces for approximately 800 staff. As part of this project these upper eight floors (Levels 4-11) of the office tower will be carefully and progressively dismantled and a new roof provided at the third-floor roof level to leave only a fully renovated 3-storey conference building and basements.

Building E, with the exception of the Print Shop on Level 0, will be entirely closed for the full duration of the renovation and partial dismantling works, which will be undertaken whilst fully maintaining the business activities of the remaining areas of the Palais des Nations campus, particularly in regard to the adjacent new

office building H, the building E underground car park and the existing Print Shop on Level 0, all of which will continue to remain fully operational throughout the works.

The main renovation and dismantling works include the following key features:

1. Asbestos removal throughout the building (Podium and Tower)
2. Dismantling of 8 levels of the Tower and construction of a new roof slab at top of Level 3
3. Fire protection of the existing structure and upgrades to modern fire code standards.
4. The replacement of the entire 3 storey lake side glass façade and solar shading
5. Renovation and replacement of aged mechanical, electrical and plumbing systems
6. Renovation and replacement of conference room lighting and audio-visual systems
7. Installation of new escalators and creation of new commercial facilities zone at level 0
8. Replacement of external doors with revolving doors to enhance security

The Works can be thematically divided as follows with the pie chart indicating the percentage of total value estimated in CHF 190-210 million.

See figure 2.

### 3. Summary Specifications for Building E

#### 3.1 Levels of Intervention

The renovation and partial dismantling work of Building E cover four primary elements of works that will be complemented by further secondary elements of architectural renovation works and the renovation/upgrading of technical installations.

The four primary elements of works consist of:

##### 3.1.1 Asbestos removal throughout the building (Podium and Tower)

The works to Building E will start with asbestos removal in both the Tower (Levels 4 to 11) and the Podium (Levels 2 and 3) and will be followed by the installation of a protective scaffolding on the two sides of the office Tower to allow for the dismantling works to be undertaken.

The presence of asbestos-containing material is known in both the Tower and the Podium structures of Building E predominantly in the fire protection coating of structural steel elements, pipe insulation, expansion and construction joints and certain fit-out elements (for example the glue used for floor finishing materials contains asbestos). Extensive surveys have been carried out in this regard.

In the Tower, structural beams of Levels 11 to 4 and half of the primary and secondary beams on the ceiling at L03 will be treated for asbestos removal. In the Podium section, the fire coating of the steel framing on the ceiling at L02 also contains asbestos, except for the conference rooms and a small area over the Serpent bar. For these elements, the depollution operations will start by dismantling the suspended ceiling in order to access to the contaminated elements.

Measures for asbestos removal and demolition works will comply with SuvaPro requirements.

##### 3.1.2 Dismantling of the Tower and construction of a new roof slab at top of Level 3

Dismantling works will start after asbestos is removed at all floor levels. The structure to be dismantled is made of steel frame, composite steel deck floors with concrete topping and reinforced concrete cores and corresponds to an area of approximately 20,624 m<sup>2</sup> or a volume of approximately 69'300 m<sup>3</sup>.

Before structural dismantling, all heating, plumbing, ventilation installations as well as electrical and data infrastructure serving the 4th and higher floors of the Tower will be disconnected/dismantled, including the Plant Room and installations on the roof. All HVAC equipment (13 Air Handling Units, 1 Extractor) located in the plant room of the 11th floor as well as 3 Cooling Towers and 8 solar preheating panels positioned on the

roof will be removed and disposed of prior to dismantling. 172 photovoltaic panels currently positioned on the roof of the Tower will also be removed and stored for re-installation on the new roof to be created at Level 3.

Dismantling will be carefully carried out floor by floor commencing from the roof level, steel and concrete debris will be removed by small machinery.

### 3.1.3 Fire protection of the existing structure

Following removal of asbestos fire protective materials, any areas of the structure which are to be fire protected up to modern building codes will be done using either board or spray applied modern fire protection materials.

### 3.1.4 Replacement of the entire Lake Side Façade

Immediately after its construction in the early 1970's, the lakefront façade of Building E was recognized as an engineering achievement with its 13-metre high clear spanning glass panels among the largest ever made in Europe. The glass was held in place by a sophisticated suspension system. Due to the aging of the materials used in the installation (namely the glue) and in order to improve thermal efficiency and to meet modern safety requirements, these glass façade panels will be entirely replaced with laminated double-glazed insulating glass panels of the same size. This work is to be Contractor designed. The solar shading will also be renovated / replaced.

## 3.2 Secondary elements of architectural and renovation works

The secondary elements of architectural renovation work to Building E correspond to an area of approximately 60,000 m<sup>2</sup> and mainly consist of:

### 3.2.1 Conferencing Facilities

Building E contains eleven conference rooms, the main four circular Conference Rooms each with a capacity in excess of 600 seats are:

- Salle XVII which was fully renovated by the United Arab Emirates in 2016;
- Salle XVIII which will be fully renovated as part of the SHP project is approximately 862 m<sup>2</sup> and has a capacity of 641 seats, it will be renovated as a "preserved heritage room" to preserve the original interior scheme used in the construction of all the original large conference rooms. Audio visual installations will be upgraded to current specifications and the lights will be changed. Asbestos removal and additional fire protection for the metal frame will also necessitate dismantling and reinstallation of the original designed aluminium suspended ceiling light diffusers
- Salle XIX which was recently fully renovated by the State of Qatar and completed in 2019; and
- Salle XX (the Human Rights and Alliance of Civilizations room, which is utilized by the United Nations Human Rights Council), which was renovated in 2008 and the ceiling of which, is entirely covered with a sculpture created by the prominent contemporary Spanish artist Miquel Barceló consisting of many layers of coloured paints composed of pigments from across the globe, sprayed across the ceiling to create stalactites.
- Salles XVII, XIX and XX identified above, remain out of the scope of the project but are to be fully protected throughout the duration of the renovation and dismantling works to ensure they are not damaged. Of the remaining conference rooms in Building E, the following works are envisaged:
- Salles XXI to XXVI, these smaller conference rooms comprising between approximately 2,000m<sup>2</sup> to 1,400 m<sup>2</sup> in size, and located on the first floor will undergo only minor changes. Audio-visual installations and lighting fixtures will be upgraded and carpets will be changed to achieve fire code compliance.
- Salle XXV is approximately 264 m<sup>2</sup> and has a capacity of 185 seats, it will also be renovated as a "witness room" for the smaller Conference Rooms to preserve the original interior scheme used in the building's construction. ed as a "witness room" for the smaller Conference Rooms. Only Lighting fixtures above the original designed aluminum ceiling grid will be improved, walls will also be treated for fire code compliance.
- Salles XXII and XXIII will be fitted out for the use of the Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR) to replace the current facilities that they have in their current off-site location. The furniture

will be adapted, and the podiums re-arranged to be fully accessible to persons with reduced mobility and to allow use for interpreters using sign language.

### 3.2.2 Internal reconfiguration of walls and partitions for various functions (offices, commercial areas, public areas).

To avoid having to move the heavy printing machinery, the Print Shop in Level 0 (occupying an area of approx. 2 500 m<sup>2</sup>) will remain functional throughout the Building E renovation works and minor electrical upgrade and architectural touch-up works will be carried out around the activities in this space. Maintaining the business activity of the Print Shop is an important requirement to be met during both demolition and renovation phases.

Approximately 500 m<sup>2</sup> of catering spaces including the main Bar Serpent and the Pasta Bar on level 01 and the Bar Escargot on Level 02 will be refurbished with minimal intervention to comply with applicable accessibility and fire safety codes.

The remainder of the Building E floor area is predominantly comprised of public spaces that are to be upgraded only to a lesser extent to comply with applicable accessibility and fire safety codes.

### 3.2.3 Conference Support Spaces, Offices, Public Areas

With the recent addition of Building H to site the Palais des Nations, Building E has gained a more centralized position in the overall Campus. This change has necessitated the consolidation of several amenities dispersed in others building of the Palais des Nations into a “shopping mall” of new commercial spaces, adding up to approximately 4,400 m<sup>2</sup> which is located at Level 0 of Building E as part of the renovation works.

The corridor currently linking Building A and Building E will end in a new hallway in Level 0 of Building E. This hallway will be connected to Level 1 via two new escalators. A structural opening in the floor slab of Level 1 is to be formed to install these escalators and to extend the existing vertical escalators connection down a further level.

Approx. 820 m<sup>2</sup> of office space and approx. 800 m<sup>2</sup> of Conference support spaces will also be refurbished, with minimal structural work and minor or medium-level interventions (minor wall demolitions, replacement of electrical systems, renewal of suspended ceilings and floors, painting of walls, etc.). The remainder of Building E Tower floor area is composed of predominantly public spaces that are to be upgraded to comply with current accessibility and fire safety codes.

### 3.2.4 Accessibility upgrade works.

On Level 1, Conference Rooms XXII and XXV dedicated to the use of OHCHR will be renovated to achieve full accessibility. Furniture will be revised; stage ramps will be added. New accessible WCs will be created throughout the building. As in the rest of the Palais, interior and exterior accessible paths will be installed.

A specific Intercom System connecting lifts, disabled toilets, refugee areas and main entrances will be installed, and the accessibility of the lifts will be improved.

### 3.2.5 Fire zoning works

Creation of fire compartments, addition of fire-resistant partitions/doors.

New EI60 fire resistant walls and new EI30 fire doors will be installed in different key areas for the closure of the fire compartments.

Further secondary elements of works relating to the renovation and replacement of technical installations, again corresponding to an area of approximately 60,000 m<sup>2</sup> include:

### 3.2.6 Mechanical, Electrical and Plumbing (MEP) Backbone

From a technical point of view, one of the main objectives of the SHP project is to bring the Palais des

Nations up to the current standards required for Swiss building code compliance. Consequently, the Renovation of the Building E includes the replacement and/or renovation of most of the mechanical, electrical and plumbing systems.

### 3.2.7 Mechanical Systems

Most of the existing secondary pipework distribution systems of Building E are to be replaced. Ventilation plant and distribution ductwork serving conference areas E shall be largely maintained as they currently are with local replacement and upgrades as necessary. Limited interventions to allow for code compliance are envisaged for Plant Rooms at basement level.

All Air Handling Units (AHU's) are to be replaced with modern Air Handling Systems with Heat Recovery Units. Ductwork is to be modified according to new areas to be serviced.

Control and regulation equipment in the Plant Rooms are to be linked to the existing BMS of the Palais in order to improve energy efficiency.

After re-construction of the ceiling slab and new roof of Level 3, new Hybrid Cooling Towers will be installed, and the 172 photovoltaic solar panels will be re-positioned. New connections/systems (wastewater column ventilation pipes, rainwater drainage system) will be installed on the new roof.

### 3.2.8 Electrical Systems

The existing medium-voltage (MV) cabling, switchgear and transformers are to be retained during the renovation of Building E. However, all the main low-voltage switchboards along with 90% of the radial feeds from the substations and main distribution boards shall be replaced. In addition, approximately 80% of the final distribution boards shall be replaced/upgraded or modified as well as most of the small power installations and the circuit systems that supply the lighting installations. Most of the electrical backbone and floor distribution cables will be changed as well as IT new infrastructure cables.

A new structured data cabling system shall be provided along with the creation of new technology rooms. No intervention is planned for the DATA Centre, which is to be kept active during the entire works.

New Specific lighting fixtures are to be installed in most areas.

New Fire Alarm, Emergency Lighting, Public address/ voice alarm and lighting control systems are to be installed.

Central UPS power and distribution systems are to be provided and the UPS Room is to be relocated. The main power plants E and F are to go through major upgrading works. 172 photovoltaic panels removed from the 11th floor are to be re-installed on the new roof at level 3.

### 3.2.9 Fire protection (active and passive measures)

The existing fire detection system will be upgraded (all cables are to be changed, detectors re-arranged or added in the corridor ceilings) and coordinated with the fire zoning and fire doors of the building. A new public address system will be installed.

### 3.2.10 Further Technical Installations Modernization Works:

Major modernization of lifts for code compliance, accessibility, technical improvement.

New lifts added, new Escalators added, some lifts are completely removed due to the tower E dismantling.

Security: General Upgrade / New CCTV and Access Control Systems in specific areas, coordinated with UNOG's current campus wide security systems.

Removal, cleaning, re-lamping and re-installation (or changing) of all lamps in rooms and corridors.

### 3.11 Generators

Both Generators feeding the Building E and the Data Centre and located at the Basement Level of Building E will be kept, only their main distribution boards will be upgraded. The generator feeding the Data Centre will remain fully operational for the entire duration of works.

### 3.12 Lightning Protection

As in the rest of the Palais, the Lightning Protection System will be improved to comply with current norms and codes, a new earthing (grounding) system will be provided.

### 3.13 Fire Fighting and Smoke Extract System

In parallel with the general upgrade in firefighting, the Smoke Extract System will be revised according to the requirements of the Police de Feu.

New extractors will be added, fire dampers linked to the fire detection system are to be installed in air ducts. Sprinkler network will be improved.

## SPECIFIC REQUIREMENTS / INFORMATION (IF ANY)

We would appreciate if your firm could fill out the attached questionnaire and indicate if you would like to participate in a video conference which is schedule on Thursday 9 July 2020.

A morning session is schedules from 10:00 to 11:30, please see below the MS teams link for the morning session:

[https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting\\_NzNmMjk0YzMtMmUyOC00MmZkLWI5OWItNGY1YWYyNDg1MDI2%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%220f9e35db-544f-4f60-bdcc-5ea416e6dc70%22%2c%22Oid%22%3a%22b40d1d45-0d4a-4c3e-92c6-853186cc9737%22%2c%22IsBroadcastMeeting%22%3atrue%7d](https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_NzNmMjk0YzMtMmUyOC00MmZkLWI5OWItNGY1YWYyNDg1MDI2%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%220f9e35db-544f-4f60-bdcc-5ea416e6dc70%22%2c%22Oid%22%3a%22b40d1d45-0d4a-4c3e-92c6-853186cc9737%22%2c%22IsBroadcastMeeting%22%3atrue%7d)

An afternoon session is scheduled from 15:00 to 16:30, please find below the MS teams link for the afternoon session.

[https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting\\_MzlyOGE4MjQtZjFkYS00YTdjLTg0ODQtYjI5ZGUwYmMwNzgy%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%220f9e35db-544f-4f60-bdcc-5ea416e6dc70%22%2c%22Oid%22%3a%22b40d1d45-0d4a-4c3e-92c6-853186cc9737%22%2c%22IsBroadcastMeeting%22%3atrue%7d](https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_MzlyOGE4MjQtZjFkYS00YTdjLTg0ODQtYjI5ZGUwYmMwNzgy%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%220f9e35db-544f-4f60-bdcc-5ea416e6dc70%22%2c%22Oid%22%3a%22b40d1d45-0d4a-4c3e-92c6-853186cc9737%22%2c%22IsBroadcastMeeting%22%3atrue%7d)

The active link of the video conference will be sent to separately to firms which send a confirmation that it would like to participate.

## NOTE

Information on tendering for the UN Procurement System is **available free of charge** at the following address: <https://www.unqm.org/Public/Notice>

Only the United Nations Global Marketplace (UNGM) has been authorised to collect a nominal fee from vendors that wish to receive automatically Procurement Notices or Requests for Expression Of Interest. Vendors interested in this Tender Alert Service are invited to subscribe on <http://www.unqm.org>

# VENDOR RESPONSE FORM

**TO:** Boi-Lan Nguyen Barbillo - Lemoine **RFI Number:** RFIUNOG309  
**Email:** boi-lan.lemoine@un.org; unog-shp-tenders@un.org  
**FAX:** na  
**FROM:**  
**SUBJECT:** Contracting strategy for the procurement of the Construction works for the Design completion and Renovation of Building E of the Palais des Nations.

*To be filled by the Vendor (All fields marked with an '\*' are mandatory)*

## COMPANY INFORMATION

**UNGM Vendor ID Number\*:**

**Legal Company Name** (Not trade name or DBA name) \*:

**Company Contact \*:**

**Address \*:**

**City \*:**

**State:**

**Postal Code\*:**

**Country \*:**

**Telephone Number \*:**

**Fax Number \*:**

**Email Address:**

**Company Website:**

We declare that our company fully meets the prerequisites A, B, C, D and E, for eligibility to register with the United Nations as outlined in the paragraph 1 of the RFI INSTRUCTIONS page.

Signature: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Name and Title: \_\_\_\_\_

**\*\* If not already registered with UN Procurement Division, please use the following URL to register at United Nations Global Marketplace (UNGM): [www.ungm.org](http://www.ungm.org).**

### 1) Registering as a Vendor with the United Nations

Vendors interested in fulfilling the requirement described above must be registered at the UN Global Marketplace ([www.unqm.org](http://www.unqm.org)) with the UN Secretariat in order to be eligible to participate in any solicitation. Information on the registration process can be found at <https://www.un.org/Depts/ptd/vendors>.

#### Prerequisites for Eligibility

In order to be eligible for UN registration, you must declare that:

- A. Your company (as well as any parent, subsidiary or affiliate companies) is not listed in, or associated with a company or individual listed in:
  - I. the Compendium of United Nations Security Council Sanctions Lists (<https://www.un.org/sc/suborg/en/sanctions/un-sc-consolidated-list>), or
  - II. the IIC Oil for Food List website or, if listed on either, this has been disclosed to the United Nations Procurement Division in writing.
- B. Your company (as well as any parent, subsidiary or affiliate companies) is not currently removed or suspended by the United Nations or any other UN organisation (including the World Bank);
- C. Your company (as well as any parent, subsidiary or affiliate companies) is not under formal investigation, nor have been sanctioned within the preceding three (3) years, by any national authority of a United Nations Member State for engaging or having engaged in proscribed practices, including but not limited to: corruption, fraud, coercion, collusion, obstruction, or any other unethical practice;
- D. Your company has not declared bankruptcy, are not involved in bankruptcy or receivership proceedings, and there is no judgment or pending legal action against your company that could impair your company's operations in the foreseeable future;
- E. Your company does not employ, or anticipate employing, any person(s) who is, or has been a UN staff member within the last year, if said UN staff member has or had prior professional dealings with the Vendor in his/her capacity as UN staff member within the last three years of service with the UN (in accordance with UN post-employment restrictions published in ST/SGB/2006/15).
- F. Your company undertakes not to engage in proscribed practices (including but not limited to: corruption, fraud, coercion, collusion, obstruction, or any other unethical practice), with the UN or any other party, and to conduct business in a manner that averts any financial, operational, reputational or other undue risk to the UN.

**For Registered Vendors:** Vendors already registered at the UN Global Marketplace with the UN Secretariat must ensure that the information and documentation (e.g. financial statements, address, contact name, etc.) provided in connection with their registration are up to date in UNGM. Please verify and ensure that your company is registered under its full legal name.

**For Vendors Interested in Registration:** Vendors not yet registered should apply for registration on the United Nations Global Marketplace (<http://www.unqm.org>); information on the registration process can be found at <https://www.un.org/Depts/ptd/vendors>.

**IMPORTANT NOTICE:** Any false, incomplete or defective vendor registration may result in the rejection of the application or cancellation of an already existing registration.

### 2) RFI Process

Vendors interested in responding should forward their information (as requested in the RFI) to United Nations Office in Geneva (UNOG) by the closing date set forth in this RFI. *Due to the high volume of communications, UNOG is not in a position to issue confirmation of receipt of RFIs.*

Please note that no further details of the planned solicitation can be made available to the vendors prior to issuance of the solicitation documents.

This RFI is issued subject to the conditions contained in the RFI introductory page available at <https://www.un.org/Depts/ptd/rfi>.

**Request for Information – Consultation on the Scope of works and contracting strategy for the renovation of Building E, Palais des Nations**

<p><b>General</b></p> <p>1. The UN procurement principles require seeking effective international competition to obtain best value for money.</p> <p>However, for this tender the UN intends to undertake a prequalification stage and would like to know if it would be more interesting for your firm if the UN invites up to six pre-qualified firms to participate in the tender rather than inviting all firms who meet the pre-qualification criteria?</p>		
<p><input type="checkbox"/> Prefer competition with all pre-qualified firms</p>	<p><input type="checkbox"/> Prefer a short-list of up to six pre-qualified firms</p>	
<p><b>Design and Contracting</b></p> <p>It is the UN's intention to issue a tender package with a Detailed design for the project which will require the general contractor to complete the Technical design stage during a 'Pre-construction' period and all other design necessary to carry out and complete the works. (Design Completion and Construct).</p> <p>The contracting approach foreseen by the UN is Design completion and construction based on a two-stage contracting approach. In the first stage a contract will be awarded further to a UN tender process that would lead to the selection of the contractor based on a lump sum price for Preliminaries, Preconstruction Services and Overheads and Profits. The Contract Price is then agreed for the project during the second stage which starts with the design completion and pre-construction services period leading to a Guaranteed Maximum Price (GMP). The second stage is intended to be done collaboratively with the UN on an Open book basis with incentives to reduce costs.</p> <p>The UN intends to utilize a bespoke construction contract based on FIDIC Red book conditions modified to reflect the requirements of the project and the UN General Conditions of Contract.</p> <p>The UN intends to attribute the role of Executive Architect / Design Assistance to the architectural and engineering firm which has completed the Detailed Design to act on its behalf in the review of design works undertaken by the Contractor to ensure compliance with the contract requirements.</p>		

Request for Information – Consultation on the Scope of works and contracting strategy for the renovation of Building E, Palais des Nations

<p>Please respond to either 2.a or 2.b depending on your preference.</p> <p><b>2.a.</b> Would your firm prefer to confirm the Contract price in a two-stage contracting approach as described above, where at <b>Stage 1</b> the price for Preliminaries, Design and Preconstruction services, fixed price, Risk and Overheads and Profits are fixed (Lump Sum) based on the Detailed Design, the UN Cost Plan and the UN form of contract; and where a Guaranteed Maximum price is fixed at the end of <b>Stage 2</b> further to the completion of the Technical Design and a Preconstruction services period based on an open book tendering of the supply chain packages of work?</p>	<p><input type="checkbox"/> Prefer a two-stage contracting approach as described above.</p>	<p><input type="checkbox"/> Other two-stage contracting preference. (please elaborate further as to the preference together with the reasons for it)</p>
<p><b>2.b.</b> In the case that your firm does not like the two-stage contracting approach described in question 2a above, would your firm prefer to confirm a Lump Sum Contract price in a single stage tender for the works?</p>	<p><input type="checkbox"/> Prefer a single stage tender and to receive a full Technical Design and Bill of Quantities with the tender documentation and to submit a proposal with a lump sum price for the works.</p>	<p><input type="checkbox"/> Other single stage contracting preference. (please elaborate further as to the preference together with the reasons for it)</p>
<p>3. If you prefer the two-stage tender</p>	<p><input type="checkbox"/> Prefer to complete all Technical</p>	<p><input type="checkbox"/> Prefer to complete only parts of the</p>

**Request for Information – Consultation on the Scope of works and contracting strategy for the renovation of Building E, Palais des Nations**

<p>described above, which part of the design would you prefer to complete during the Design &amp; Preconstruction period and which part would you prefer to complete during the construction stage?</p>	<p>Design and Construction design during the Pre-construction period.</p>	<p>Technical Design during the Pre-construction period. (<i>please elaborate further</i>)</p>
<p>4. If your firm has experience in Design completion and Construct projects, would you prefer using your own in-house design capability or would you rather designate external partner(s) to finalize the Design?</p>	<p><input type="checkbox"/> Prefer using in-house capacity.</p>	<p><input type="checkbox"/> Prefer designating external partners.</p>
<p>5. If your firm typically uses external partners to complete the design, would you prefer to select the partners during the prequalification stage, the first stage tender process, or at the start of the second stage design Pre-construction period?</p>	<p>Select design partners during <input type="checkbox"/> Pre-qualification <input type="checkbox"/> tender <input type="checkbox"/> Pre-construction (<i>please elaborate the reasons for your preference</i>)</p>	
<p>6. The UN looks forward to receiving Value Engineering (VE) solutions from the bidders. Would your firm be able to provide VE solutions as part of the first stage (tender phase), as part of the second stage (design completion and preconstruction) and/or as part of the construction phase?</p>	<p>Identify VE solutions during <input type="checkbox"/> tender <input type="checkbox"/> Pre-construction <input type="checkbox"/> Construction (<i>please select all that apply</i>) (<i>please elaborate further on the reasons for the stages ticked</i>)</p>	
<p>7. Some parts of the works have an</p>	<p>Prefer <input type="checkbox"/> Provisional sums <input type="checkbox"/> Open Book approach (time and materials) <input type="checkbox"/> Other</p>	

**Request for Information – Consultation on the Scope of works and contracting strategy for the renovation of Building E, Palais des Nations**

<p>element of discovery /unforeseen risk (asbestos, condition of the existing building, items above false ceilings, etc.).</p> <p>Would you have a preference as to the consideration of using Provisional sums or resolving these using an open book approach during the second stage with agreed unit rates for such works involving discovery risk?</p>	<p>(please elaborate)</p>	
<p><b>Delivery of Services and Works</b></p>		
<p>8. The UN has strict funding and scheduling constraints and the flexibility to deal with these issues is limited. Would your firm be capable of using Lean Construction techniques or other methods to ensure best value for money for the UN?</p>	<p><input type="checkbox"/> Capable of using Lean Construction techniques.</p>	<p><input type="checkbox"/> Prefer to utilise other methods (please elaborate further)</p>
<p>9. The UN will require the general contractor to implement BIM and develop and complete the BIM model for both the Design completion, construction and as built stages and construction phasing. Does your firm have sufficient capability to utilise BIM or do use different tools?</p>	<p><input type="checkbox"/> Yes, familiar and experienced in utilising BIM.</p>	<p><input type="checkbox"/> Prefer to use other methods (please elaborate)</p>
<p>10. The UN will expect the general contractor to take on directly as their</p>	<p><input type="checkbox"/> Prefer to define our approach with Provisional sums</p>	<p><input type="checkbox"/> Prefer the UN to define the approach (please elaborate and indicate when you would</p>

## Request for Information – Consultation on the Scope of works and contracting strategy for the renovation of Building E, Palais des Nations

<p>sub-contractor an already contracted supplier and installer for the audio visual (AV) and information technology (IT) equipment utilised for the conference rooms to ensure compatibility of conference rooms across the campus.</p> <p>As is typical with these types of systems, technology is expected to evolve during tendering, design completion and implementation phases.</p> <p>The UN expect to ensure that the latest tested AV-IT technology is installed with little or no effect on the overall budget and are open to how this process is best managed.</p> <p>How would you normally manage this type of process, i.e. do you use provisional sums, package validation during design and preconstruction services strategies or any other methods?</p>	<p><input type="checkbox"/> Open Book approach and validation during design and preconstruction services stage</p> <p><input type="checkbox"/> Open Book approach and validation during the construction stage</p> <p><input type="checkbox"/> Other</p> <p><i>(please elaborate and indicate when you would prefer to define this)</i></p>	<p><i>prefer to define this)</i></p>
<b>UN Tender</b>		

## Request for Information – Consultation on the Scope of works and contracting strategy for the renovation of Building E, Palais des Nations

The UN intends to implement its standard procurement process which includes a pre-qualification phase to select suitably qualified bidders on the basis of pre-established qualification criteria, followed by the UN tender to select a contractor, further to an evaluation of the proposals and resulting in a contract award for the first stage. The UN tender methodology will include individual Dialogue sessions with each of the bidders to discuss and clarify any points it may have relating to technical, contractual and pricing issues. Issues which are considered commercially sensitive or proprietary to individual bidding firms will not be disclosed to the other bidders.

The timeline for the Prequalification phase is as follows:

i. Request for Information issued (RFI)	16 June – 15 July 2020	One month of industry consultations
ii. Request for Expressions of Interest (REOI)	August -October 2020	2.5 months to prepare prequalification
iii. Evaluation and Pre-qualification	November 2020	One month
iv. Firms informed of result	December 2020	

The timeline for the UN tender, contracting and delivery of this project is as follows:

i. Request for Proposal -RFP (tender documents)	January 2021	Five months to prepare proposal
ii. UN evaluation and internal approvals	June - August 2021	Three months
iii. Contract finalization & signature	September/October 2021	One to two months
iv. Participating bidders informed of result	October 2021	/ - /
v. and vi. Design completion and		
Pre-Construction services period	Sep/Oct 2021 - Sep 2022	11 to 12 months
vii. GMP Agreement formalized in Contract	September 2022	
viii. Commencement of construction works	October 2022	
ix. Substantial completion	October 2024	Two years of construction
x. Final Completion	October 2026	Two years of Defect Liability Period

11. Would you be interested to	<input type="checkbox"/> Yes	<input type="checkbox"/> No (please elaborate reasons for not
--------------------------------	------------------------------	---

**Request for Information – Consultation on the Scope of works and contracting strategy for the renovation of Building E, Palais des Nations**

participate in this tender opportunity?	<i>wishing to participate)</i>	
12. Would you be able to attribute resources to prepare a tender as foreseen in the UN programme timeline, from October 2020 to October 2021?	<input type="checkbox"/> Yes	<input type="checkbox"/> No ( <i>please elaborate</i> )
13. Would you be able to attribute resources to implement the project as foreseen in the UN programme timeline, from September 2021 until substantial completion foreseen October 2024?	<input type="checkbox"/> Yes	<input type="checkbox"/> No ( <i>please elaborate</i> )
14. Would you be interested to participate in an on-site business seminar in person or via video conference seminar as part of the industry consultations prior to the pre-qualification phase?	<input type="checkbox"/> On-site	<input type="checkbox"/> Video conference
15. Would you be interested to participate in an on-site visit as part of the pre-qualification phase?	<input type="checkbox"/> Yes	<input type="checkbox"/> No
16. At least one-site visit would be	<input type="checkbox"/> Joint mandatory site visit	<input type="checkbox"/> Individual mandatory site visit

**Request for Information – Consultation on the Scope of works and contracting strategy for the renovation of Building E, Palais des Nations**

<p>mandatory as part of the tender stage. Would you be interested to participate in a site visit with other bidders or would you prefer an individual one?</p>		
<p>17. Would you prefer to hold the Dialogue Sessions on-site, by video conference or would you like to confirm this during the tender period?</p>	<p>Preferences: <input type="checkbox"/> On-site <input type="checkbox"/> Video conference <input type="checkbox"/> Confirm during the tender (please elaborate)</p>	
<p>18. The current programme timeline would allow the bidders a period of five months to prepare its proposal for the first stage (UN tender) for an estimated contract value of CHF 190-210 million.</p> <p>Do you consider this reasonable?</p> <p>If not, what is the minimum amount of time you deem reasonable for your firm to prepare a proposal for this scope of tendered works?</p>	<p><input type="checkbox"/> Five months is reasonable</p>	<p><input type="checkbox"/> _____ months is reasonable</p>
<p>19. The current programme timeline would allow the selected contractor a</p>	<p><input type="checkbox"/> Eleven months is reasonable</p>	<p><input type="checkbox"/> _____ months is reasonable</p>

**Request for Information – Consultation on the Scope of works and contracting strategy for the renovation of Building E, Palais des Nations**

<p>period of 11 to 12 months to complete the design, the pre-construction services and finalise a GMP.</p> <p>Do you consider the length of the second stage reasonable? If not, what is the minimum of time you deem reasonable for your firm to prepare a proposal for the second stage and scope of works?</p>	<input type="checkbox"/> Twelve months is reasonable	
<p>20. The current programme timeline would allow the selected contractor two years to undertake the renovation and partial dismantling works.</p> <p>Do you consider based on the preliminary information this to be reasonable? If not, what is the minimum of time you deem reasonable for your firm to carry out the scope of works?</p>	<input type="checkbox"/> Two years seems reasonable	<input type="checkbox"/> _____ years is reasonable
<p>21. The UN intends to issue a Cost Plan as part of the first stage tender documentation.</p> <p>Would you be able to complete the design and produce a bill of quantities during the second stage as part of the pre-construction period prior to agreeing the GMP contract price in a 11 to 12-month period?</p>	<input type="checkbox"/> Yes	<input type="checkbox"/> No ( <i>please elaborate</i> )
<p>22. The UN intends to allow joint ventures to bid the project. The details for qualification of consortiums will be</p>	<input type="checkbox"/> More likely to bid as a single firm.	<input type="checkbox"/> More likely to bid as a joint venture bid.

**Request for Information – Consultation on the Scope of works and contracting strategy for the renovation of Building E, Palais des Nations**

<p>provided in the Request for Expression of Interest.</p> <p>Would you be more likely to bid as a single firm or as part of a joint venture?</p>	
<p>23. The UN would like to generate as much international interest as we can for this project. We understand that such a complex project means that not every firm can deliver the proposed range of services.</p> <p>Are there any other actions that we could take which would make it more attractive to you?</p>	<p>Please share your thoughts with us.</p>

## Demande d'information (RFI)

Cet avis est placé au nom de **ONUG**. La Division des achats de l'Organisation des Nations Unies (UNPD) ne peut fournir aucune garantie, ni expresse ni implicite, quant à l'exactitude, la fiabilité et l'exhaustivité du contenu des informations données et n'est pas en mesure de répondre aux questions relatives à cette RFI. Vous êtes donc prié d'adresser toutes vos questions à l'Office des Nations Unies à Genève via le numéro de télécopie indiqué ci-dessous.

**Titre de la RFI :**

Stratégie de passation de marchés pour l'achat des travaux de construction pour la réalisation de la conception et la rénovation du bâtiment E du Palais des Nations.

**Date de la RFI :** 16 June 2020

**Date limite de réception de la RFI à la Division des achats :** Thursday 30 July 2020 17:30:00

**Numéro de la RFI :** RFIUNOG309

**La réponse à la RFI est à adresser par télécopie ou par courrier électronique à l'attention de :** Boi-Lan Nguyen Barbillo - Lemoine

**Numéro de télécopie :** na

**Adresse électronique :** boi-lan.lemoine@un.org; unog-shp-tenders@un.org;

**Code UNSPSC :** 72000000, 72100000, 72110000, 72121101, 72121100, 72120000, 72140000, 72141100, 95120000, 30130000, 30160000, 30170000, 30180000

### DESCRIPTION DES EXIGENCES

Introduction et description du projet des travaux de rénovation et du démantèlement partiel du bâtiment E pour la demande d'information.

## 1. Introduction

L'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) (Suisse), situé au Palais des Nations, est le plus grand Office des Nations Unies en Europe. Il fournit un appui aux conférences et facilite la diplomatie internationale multilatérale de la communauté mondiale. Il se trouve dans le Parc de l'Ariana, d'une superficie de 46 hectares.

L'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé le Plan stratégique patrimonial (PSP) qui est constitué de trois interventions majeures : la construction d'un nouveau bâtiment de bureaux (bâtiment H) ; la rénovation des bâtiments historiques du Palais des Nations (bâtiments A, B, C, D et S), qui ont tous été construits avant 1950 ; ainsi que la modernisation et le démantèlement partiel du bâtiment E, construit au début des années 1970.

Les objectifs principaux du Plan stratégique patrimonial visent à respecter toutes les réglementations pertinentes en matière de protection contre l'incendie, de santé et de protection des personnes, et de conformité au code du bâtiment ; à réparer et à rénover l'enveloppe du bâtiment ainsi que les systèmes électriques, mécaniques et de plomberie afin de respecter toutes les réglementations de santé et de sécurité et de réduire les coûts énergétiques ; à respecter toutes les réglementations pertinentes relatives aux personnes handicapées, notamment les dispositions en matière d'accessibilité et de technologie ; à optimiser l'utilisation des espaces intérieurs disponibles et des centres de conférence en fournissant des salles de conférence flexibles et fonctionnelles ; à préserver le patrimoine, à empêcher une détérioration ou des dégâts irréversibles, et à restaurer et conserver la valeur totale du capital du site du Palais des Nations, de ses bâtiments et de son contenu pour les années à venir.

Le Palais des Nations, construit à l'origine pour la Société des Nations, est le plus grand centre de conférence des Nations Unies en Europe et accueille plus de 10 000 conférences multilatérales et réunions par an. Il est composé d'un ensemble de bâtiments historiques, achevé en 1937 et agrandi dans les années 1950, et auquel ont été annexés un centre de conférence et une tour de bureaux (le bâtiment E) en 1973.

La stratégie de mise en œuvre du Plan stratégique patrimonial comprend trois grands contrats de construction :

Contrat 1 – la construction d'un nouveau bâtiment de bureaux permanent H, composé d'environ 1500 places de travail et dont le marché a été attribué en 2017 et dont les travaux devraient être achevés en 2020 ;

Contrat 2 – la rénovation des bâtiments historiques A, B, C, D et S, construits dans les années 1930 et 1950, et du centre énergétique du bâtiment E, dont le marché a été attribué en novembre 2019 et dont les travaux devraient être achevés en 2023 ;

Contrat 3 – la rénovation et le démantèlement partiel du bâtiment E, construit dans les années 1970, dont le marché devrait être passé en 2021 et dont les travaux devraient être achevés en 2024.

Voir figure 1.

## 2. Description du projet

Le bâtiment E est un bâtiment indépendant et autonome composé d'un socle à trois étages et un niveau de sous-sol ainsi que d'une tour de huit étages et dont la superficie totale est d'environ 79 725 m<sup>2</sup>. Le socle, utilisé principalement comme centre de conférence, est composé de trois étages et d'un sous-sol auxiliaire et dont la superficie totale est d'environ 47 000 m<sup>2</sup>. Il comporte 11 salles de conférence dont la taille et la capacité varient entre 100 à 800 places assises environ et contient également des espaces d'appui et des espaces auxiliaires. La tour de bureaux est composée de 7 étages et comprend une salle technique à un niveau sur le toit qui accueille en ce moment des espaces de travail pour environ 800 employés. Dans le

cadre de ce projet, les huit étages supérieurs (niveaux 4 à 11) de la tour de bureaux seront prudemment et progressivement démantelés et un nouveau toit sera installé au troisième étage pour ne laisser qu'un bâtiment de conférence à trois étages entièrement rénové ainsi que des sous-sols.

Le bâtiment E, à l'exception de l'imprimerie au niveau 0, sera entièrement fermé pendant toute la durée des travaux de rénovation et de démantèlement partiel. Ceux-ci seront entrepris tout en maintenant pleinement les activités commerciales des autres espaces du site du Palais des Nations, en particulier en ce qui concerne le nouveau bâtiment de bureaux adjacent H, le parking souterrain du bâtiment E et l'imprimerie au niveau 0, qui resteront tous pleinement opérationnels pendant la durée des travaux.

Les principaux travaux de rénovation et de démantèlement comportent les interventions clés suivantes :

1. Désamiantage du bâtiment (socle et tour)
2. Démantèlement des huit étages de la tour et construction d'une nouvelle dalle de toiture au sommet du niveau 3.
3. Protection contre l'incendie de la structure existante et mise aux normes du code de prévention des incendies actuel.
4. Remplacement de toute la façade vitrée sur trois étages (côté lac) et des protections solaires
5. Rénovation et remplacement des vieux systèmes mécaniques, électriques et de plomberie
6. Rénovation et remplacement de l'éclairage et des systèmes audiovisuels des salles de conférence
7. Installation de nouveaux escaliers roulants et création d'une nouvelle zone commerciale au niveau 0
8. Remplacement des portes extérieures par des portes à tambour pour renforcer la sécurité

Les travaux peuvent être divisés par thèmes comme suit, le diagramme circulaire indiquant le pourcentage de la valeur totale estimée à CHF 190-210 millions.

Voir figure 2.

### 3. Résumé des spécifications pour le bâtiment E

#### 3.1 Niveaux d'intervention

Les travaux de rénovation et de démantèlement partiel du bâtiment E couvrent quatre interventions primaires qui seront complétées par des interventions secondaires de rénovation architecturale et de rénovation/mise à niveau des installations techniques.

Les quatre interventions primaires sont :

##### 3.1.1 Le désamiantage du bâtiment (socle et tour)

Les travaux dans le bâtiment E commenceront par le désamiantage de la tour (niveaux 4 à 11) et du socle (niveaux 2 et 3). Un échafaudage protecteur sera ensuite installé des deux côtés de la tour de bureaux afin que les travaux de démantèlement soient autorisés à commencer.

La présence de matériaux contenant de l'amiante est connue dans les structures de la tour et du socle du bâtiment E, principalement dans le revêtement de protection contre l'incendie des éléments de structure en acier, l'isolation des tuyaux, les joints de dilatation et de construction et certains éléments d'aménagement (par exemple, la colle utilisée pour les matériaux de finition des sols contient de l'amiante).

Dans la tour, les poutres profilées des niveaux 4 à 11 ainsi que la moitié des poutres primaires et secondaires au plafond du niveau 3 seront désamiantées. Au niveau du socle, le revêtement de protection contre l'incendie de la structure en acier au plafond du niveau 2 contient également de l'amiante, sauf dans les salles de conférence et dans une petite zone située au-dessus du bar Serpent. Pour ces espaces, la dépollution commencera par le démantèlement du plafond suspendu pour permettre l'accès aux éléments contaminés.

Les mesures de désamiantage et des travaux de démolition seront conformes aux exigences SuvaPro.

### 3.1.2 Le démantèlement de la tour et la construction d'une nouvelle dalle de toiture au sommet du niveau 3

Les travaux de démantèlement commenceront une fois l'amiante éliminé à tous les niveaux. La structure à démanteler est constituée d'une armature en acier, d'un plancher en acier composite constitué d'une chape de béton et de noyaux en béton armé. Sa superficie est d'environ 20 624 m<sup>2</sup> et son volume d'environ 69 300 m<sup>3</sup>.

Avant de démanteler la structure, toutes les installations de chauffage, de plomberie et de ventilation ainsi que les infrastructures électriques et de données desservant le quatrième étage et les étages supérieurs de la tour seront déconnectées/démantelées, notamment dans la salle technique et les installations sur le toit. Avant le démantèlement, tout le matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation (13 unités de traitement de l'air, 1 ventilateur d'extraction) dans la salle technique au 11<sup>e</sup> étage ainsi que 3 tours de refroidissement et 8 panneaux solaires de préchauffage placés sur le toit seront enlevés et aliénés. Les 172 panneaux photovoltaïques actuellement placés sur le toit de la tour seront également enlevés et entreposés pour être ensuite réinstallés sur le nouveau toit du niveau 3.

Le démantèlement s'effectuera avec précaution, étage par étage, en commençant par le niveau du toit. Les débris d'acier et de béton seront enlevés à l'aide de petites machines.

### 3.1.3 La protection contre l'incendie de la structure existante

Après l'enlèvement des matériaux de protection contre l'incendie contenant de l'amiante, toutes les zones de la structure qui doivent être protégées contre l'incendie conformément aux codes du bâtiment actuels le seront à l'aide de matériaux de protection contre l'incendie actuels appliqués par planche ou par pulvérisation.

### 3.1.4 Le remplacement de toute la façade côté lac

Juste après sa construction au début des années 1970, la façade côté lac du bâtiment E a été reconnue comme une réalisation technique remarquable grâce à ses panneaux en verre transparent de 13 mètres de haut qui figurent parmi les plus grands jamais fabriqués en Europe. Le verre était maintenu en place grâce à un système de suspension sophistiqué. En raison du vieillissement des matériaux utilisés à l'installation (à savoir la colle) et afin d'améliorer le rendement thermique et de respecter les règles de sécurité actuelles, les panneaux de la façade en verre seront tous remplacés par des panneaux en verre isolant et feuilleté à double vitrage de la même taille. Ces travaux doivent être conçus par un entrepreneur. Les protections solaires doivent également être rénovées/remplacées.

## 3.2 Interventions secondaires des travaux d'architecture et de rénovation

Les interventions secondaires de rénovation architecturale du bâtiment E couvrent une surface d'environ 60 000 m<sup>2</sup> et concernent principalement :

### 3.2.1 Les salles de conférence

Le bâtiment E comporte 11 salles de conférence. Les quatre salles de conférence circulaires principales d'une capacité de plus de 600 places assises chacune sont :

- La Salle XVII, entièrement rénovée par les Émirats arabes unis en 2016 ;
- La Salle XVIII, qui sera entièrement rénovée dans le cadre du projet PSP, fait environ 862 m<sup>2</sup> et a une capacité de 641 places assises. Elle sera rénovée en tant que « salle du patrimoine préservé » afin de conserver le plan intérieur d'origine utilisé pour construire toutes les grandes salles de conférence d'origine. Les installations audiovisuelles seront modernisées pour répondre aux spécifications actuelles et l'éclairage sera remplacé. Le désamiantage et la protection supplémentaire contre l'incendie de l'armature en métal nécessiteront également le démontage et la réinstallation des diffuseurs de lumière en aluminium du plafond suspendu conçus à l'origine.
- La Salle XIX qui a récemment été entièrement rénovée par l'État du Qatar et achevée en 2019 ; et
- La Salle XX (la Salle des droits de l'homme et de l'alliance des civilisations, utilisée par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies) qui a été rénovée en 2008 et dont le plafond est entièrement

recouvert d'une sculpture réalisée par l'éminent artiste contemporain espagnol Miquel Barceló. Celle-ci comporte plusieurs couches de peintures colorées pulvérisées sur le plafond pour former des stalactites et dont les pigments proviennent du monde entier.

- Les Salles XVII, XIX et XX mentionnées ci-dessus ne font pas partie du projet, mais doivent être entièrement protégées pendant la durée des travaux de rénovation et de démantèlement afin de s'assurer qu'elles ne soient pas endommagées. En ce qui concerne les autres salles de conférence du bâtiment E, les travaux suivants sont envisagés :

- Les Salles XXI à XXVI, qui sont des salles de conférence plus petites d'environ 1400 à 2000 m<sup>2</sup> situées au premier étage, ne subiront que des changements mineurs. Les installations audiovisuelles ainsi que les appliques seront modernisées et la moquette sera remplacée conformément aux règles de sécurité contre les risques d'incendie.

- La Salle XXV, grande d'environ 264 m<sup>2</sup> et dont la capacité est de 185 places assises, sera également rénovée en tant que « salle du patrimoine préservé » afin de conserver le plan intérieur d'origine utilisé lors de la construction du bâtiment. Seules les appliques au-dessus de la grille de plafond en aluminium d'origine seront améliorées. Les murs seront également traités pour être conformes aux règles de sécurité contre les risques d'incendie.

- Les Salles XXII et XXIII seront aménagées en vue d'être utilisées par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) pour remplacer les infrastructures que ce dernier possède sur son emplacement hors site actuel. Le mobilier sera adapté et les estrades seront réaménagées afin d'être entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite et pour permettre le recours à des interprètes en langue des signes.

### 3.2.2 La reconfiguration interne des murs et des cloisons pour diverses fonctions (bureaux, zones commerciales, espaces publics)

Pour éviter de devoir déplacer les lourdes machines d'impression, l'imprimerie au niveau 0 (occupant une surface d'environ 2500 m<sup>2</sup>) restera fonctionnelle pendant la durée des travaux de rénovation du bâtiment E. Des travaux mineurs de modernisation électrique et de retouches architecturales seront menés autour des activités dans cet espace. Il est important de maintenir l'activité commerciale de l'imprimerie pendant les phases de démolition et de rénovation.

Environ 500 m<sup>2</sup> des espaces de restauration, dont le bar principal (bar Serpent), le pasta corner au niveau 1 ainsi que le bar Escargot au niveau 2 seront rénovés avec un minimum d'intervention pour les rendre conformes aux règles d'accessibilité et de sécurité incendie en vigueur.

Le reste de la surface du bâtiment E est principalement composé d'espaces publics dont la modernisation ne doit se faire que dans une moindre mesure pour pouvoir respecter les règles d'accessibilité et de sécurité incendie en vigueur.

### 3.2.3 Les espaces d'appui à la conférence, les bureaux et les espaces publics

Le bâtiment H ayant récemment été ajouté au Palais des Nations, le bâtiment E occupe à présent une place plus centralisée sur le site. En raison de ce changement, il a fallu regrouper les infrastructures dispersées dans d'autres bâtiments du Palais des Nations en un « centre commercial » composé de nouveaux espaces commerciaux, dont la surface totale est d'environ 4400 m<sup>2</sup> au niveau 0 du bâtiment E dans le cadre des travaux de rénovation.

Le couloir reliant jusqu'à présent le bâtiment A au bâtiment E se terminera par un nouveau couloir au niveau 0 du bâtiment E. Il sera relié au niveau 1 par deux nouveaux escaliers roulants. Une ouverture structurelle sera effectuée dans la dalle du plancher du niveau 1 afin d'installer ces nouveaux escaliers roulants et de prolonger la connexion verticale d'escaliers roulants existante à un étage plus bas.

Environ 820 m<sup>2</sup> de l'espace de bureaux et environ 800 m<sup>2</sup> des espaces d'appui à la conférence seront également rénovés, mais ne subiront que des travaux structurels minimes et des interventions mineures à moyennes (démolitions mineures des murs, remplacement des systèmes électriques, rénovation des plafonds suspendus et des planchers, peinture des murs, etc.) Le reste de la surface du bâtiment E est principalement composé d'espaces publics qui doivent être modernisés conformément aux règles d'accessibilité et de sécurité incendie en vigueur.

### 3.2.4 Les travaux d'amélioration de l'accessibilité

Au niveau 1, les Salles de conférence XXII et XXV destinées au HCDH seront rénovées pour devenir entièrement accessibles. Le mobilier sera révisé et des rampes d'accès seront ajoutées. De nouvelles toilettes accessibles seront construites dans le bâtiment. Comme sur le reste du site du Palais des Nations, des chemins accessibles seront installés à l'intérieur comme à l'extérieur.

Un système d'interphone spécifique sera installé pour relier les ascenseurs, les toilettes pour personnes handicapées, les zones pour réfugiés et les entrées principales. L'accessibilité aux ascenseurs sera également améliorée.

### 3.2.5 Les travaux de zonage des incendies

Création de compartimentages coupe-feu et ajout de portes/cloisons coupe-feu.

De nouveaux murs coupe-feu EI60 et de nouvelles portes coupe-feu EI30 seront installés dans plusieurs zones clés pour fermer les compartimentages coupe-feu.

Parmi les interventions secondaires supplémentaires de rénovation et de remplacement d'installations techniques, à nouveau sur une superficie d'environ 60 000 m<sup>2</sup>, figurent :

### 3.2.6 Le pilier mécanique, d'électricité et de plomberie (MEP)

D'un point de vue technique, l'un des objectifs principaux du projet PSP est de rendre le Palais des Nations conforme aux normes actuelles du code du bâtiment suisse. Par conséquent, la rénovation du bâtiment E comprend le remplacement ou la rénovation de la plupart des systèmes mécaniques, électriques et de plomberie.

### 3.2.7 Les systèmes mécaniques

La majorité des systèmes de tuyauterie secondaires du bâtiment E doivent être remplacés. Le système de ventilation et le réseau de gaines d'aération desservant les zones de conférence du bâtiment E doivent continuer à être largement entretenus en modernisant voire en remplaçant certaines installations si nécessaire. Des interventions limitées sont envisagées dans les salles techniques du sous-sol pour rendre celles-ci conformes au code du bâtiment.

Toutes les unités de traitement de l'air doivent être remplacées par des systèmes de traitement de l'air modernes équipés de récupérateurs thermiques. Le réseau de gaines doit être modifié en fonction des nouvelles zones à desservir.

Le matériel de contrôle et de régulation des salles techniques doit être relié au Service de gestion des bâtiments du Palais des Nations afin d'améliorer le rendement énergétique.

Après la reconstruction de la dalle de toiture et du nouveau toit au niveau 3, de nouvelles tours de refroidissement hybrides seront installées et les panneaux solaires seront remplacés. De nouveaux raccordements/systèmes (conduits d'aération de la colonne des eaux usées, réseau d'évacuation de l'eau de pluie) seront installés sur le nouveau toit.

### 3.2.8 Les systèmes électriques

Le câblage, les appareillages de connexion et les transformateurs électriques de moyenne tension doivent être conservés pendant la rénovation du bâtiment E. Cependant, tous les principaux panneaux de contrôle de basse tension et 90 % des avances radiales des postes et des principaux tableaux de distribution doivent être remplacés. En outre, environ 80 % des tableaux de distribution finaux, la plupart des petites installations électriques et les systèmes de circuits qui alimentent les installations d'éclairage doivent être remplacés, modernisés ou modifiés. La majeure partie du pilier électrique, les câbles de distribution au sol et les câbles de la nouvelle infrastructure informatique doivent être remplacés.

Un nouveau système structuré de câblage de données doit être fourni au moment où les nouvelles salles technologiques seront créées. Aucune intervention n'est prévue pour le centre de données, dont l'activité

doit être maintenue pendant toute la durée des travaux.

De nouvelles appliques spécifiques doivent être installées dans la plupart des espaces.

De nouveaux systèmes d'alarme d'incendie, d'éclairages de secours, d'alarmes sonores/vocales et de systèmes de commande d'éclairage doivent être installés.

Les systèmes centraux d'alimentation électrique non interruptible (UPS) et de distribution doivent être fournis et la salle UPS doit être déplacée. Les principales centrales électriques E et F doivent subir d'importants travaux de modernisation. Les 172 panneaux photovoltaïques enlevés du 11<sup>e</sup> étage doivent être réinstallés sur le nouveau toit du niveau 3.

### 3.2.9 La protection contre l'incendie (mesures actives et passives)

Le système de détection des incendies sera modernisé (tous les câbles seront remplacés, les détecteurs seront réorganisés ou ajoutés aux plafonds des couloirs) et coordonné au zonage des incendies et aux portes coupe-feu du bâtiment. Un nouveau système de sonorisation sera installé.

### 3.2.10 D'autres travaux de modernisation des installations techniques :

La modernisation majeure des ascenseurs pour les rendre conformes au code du bâtiment, les rendre accessibles et les améliorer sur le plan technique.

L'ajout de nouveaux ascenseurs et escaliers roulants et le retrait de certains ascenseurs en raison du démantèlement de la tour du bâtiment E

Sécurité : La mise à niveau générale/l'installation de nouveaux systèmes de vidéosurveillance et de contrôle d'accès dans des zones spécifiques coordonnés avec les systèmes de sécurité actuels de l'ONUG sur l'ensemble du site.

Le retrait, le nettoyage, le remplacement des ampoules et la réinstallation (ou le remplacement) de toutes les lampes dans les salles et couloirs.

### 3.2.11 Les alternateurs

Les deux alternateurs qui alimentent le bâtiment E et le centre de données situés au sous-sol du bâtiment E seront conservés. Seuls leurs principaux tableaux de distribution seront modernisés. L'alternateur qui alimente le centre de données restera entièrement opérationnel pendant toute la durée des travaux.

### 3.2.12 La protection contre la foudre

Comme dans le reste du Palais des Nations, le système de protection contre la foudre sera amélioré pour répondre aux normes et aux codes actuels. Un nouveau système de mise à la terre sera fourni.

### 3.2.13 Le système de lutte contre les incendies et le dispositif d'extraction de la fumée

En parallèle à l'amélioration générale du système de lutte contre les incendies, le dispositif d'extraction de la fumée sera révisé selon les exigences de la police du feu.

De nouveaux extracteurs seront ajoutés et des volets d'incendie reliés au système de détection des incendies seront installés dans les conduits d'aération. Le réseau d'extinction par pulvérisation d'eau sera amélioré.

## EXIGENCES/INFORMATIONS SPÉCIFIQUES (LE CAS ÉCHÉANT)

Nous aimerions que votre entreprise remplisse le questionnaire ci-joint et indique si elle souhaite participer à la vidéoconférence prévue le jeudi 9 juillet 2020.

Une session est prévue au matin de 10 heures à 11 h 30, au lien MS Teams suivant:

[https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting\\_NzNmMjk0YzMtMmUyOC00MmZkLWI5OWItNGY1YWYyNDg1MDI2%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%220f9e35db-544f-4f60-bdcc-5ea416e6dc70%22%2c%22Oid%22%3a%22b40d1d45-0d4a-4c3e-92c6-853186cc9737%22%2c%22IsBroadcastMeeting%22%3atrue%7d](https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_NzNmMjk0YzMtMmUyOC00MmZkLWI5OWItNGY1YWYyNDg1MDI2%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%220f9e35db-544f-4f60-bdcc-5ea416e6dc70%22%2c%22Oid%22%3a%22b40d1d45-0d4a-4c3e-92c6-853186cc9737%22%2c%22IsBroadcastMeeting%22%3atrue%7d)

et une autre session l'après-midi de 15 heures à 16 h 30, au lien MS Teams suivant:

[https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting\\_MzlyOGE4MjQtZjFkYS00YTdjLTg0ODQtYjI5ZGUwYmMwNzgy%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%220f9e35db-544f-4f60-bdcc-5ea416e6dc70%22%2c%22Oid%22%3a%22b40d1d45-0d4a-4c3e-92c6-853186cc9737%22%2c%22IsBroadcastMeeting%22%3atrue%7d](https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_MzlyOGE4MjQtZjFkYS00YTdjLTg0ODQtYjI5ZGUwYmMwNzgy%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%220f9e35db-544f-4f60-bdcc-5ea416e6dc70%22%2c%22Oid%22%3a%22b40d1d45-0d4a-4c3e-92c6-853186cc9737%22%2c%22IsBroadcastMeeting%22%3atrue%7d)

Les détails de la vidéoconférence seront communiqués séparément aux entreprises ayant envoyé la confirmation de leur participation.

#### NOTE

Des informations concernant les soumissions à la Division des achats des Nations Unies sont **disponibles gratuitement** à l'adresse suivante : <https://www.ungm.org/Public/Notice>

Seul le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM) a été autorisé à percevoir des frais nominaux chez les fournisseurs qui souhaitent recevoir automatiquement des avis de passation de marchés ou des demandes de manifestation d'intérêt. Les fournisseurs intéressés par le service d'alerte pour les appels d'offres sont invités à s'inscrire sur <http://www.ungm.org>

# FORMULAIRE DE RÉPONSE DU FOURNISSEUR

À l'attention de : Boi-Lan Nguyen Barbillo - Lemoine Numéro de la RFI : RFIUNOG309

Adresse électronique : boi-lan.lemoine@un.org; unog-shp-tenders@un.org;

Numéro de télécopie : na

De :

Objet : Stratégie de passation de marchés pour l'achat des travaux de construction pour la réalisation de la conception et la rénovation du bâtiment E du Palais des Nations.

*À remplir par le fournisseur (tous les champs marqués d'une '\*' doivent obligatoirement être complétés)*

## INFORMATIONS CONCERNANT L'ENTREPRISE

Numéro d'identification UNGM du fournisseur\* :

Nom légal de la société (pas le nom commercial)\* :

Contact de la société :

Adresse\* :

Ville\* :

État :

Code postal\* :

Pays\* :

Numéro de téléphone\* :

Numéro de télécopie\* :

Adresse électronique :

Site Web de l'entreprise :

Nous déclarons que notre entreprise remplit pleinement les conditions d'éligibilité A, B, C, D et E pour être enregistrée auprès des Nations Unies, comme indiqué dans le paragraphe 1 de la page d'instructions de la RFI.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Nom et titre : \_\_\_\_\_

\*\* Les fournisseurs qui ne sont pas encore enregistrés auprès de la Division des achats de l'ONU doivent s'enregistrer sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM) à l'adresse suivante : [www.ungm.org](http://www.ungm.org)

### 1) S'enregistrer comme fournisseur auprès des Nations Unies

Les fournisseurs intéressés par la demande décrite ci-dessus doivent être inscrits sur le Portail mondial pour les fournisseurs des

organismes des Nations Unies ([www.unqm.org](http://www.unqm.org)) auprès du Secrétariat des Nations Unies afin d'être autorisés à participer

aux sollicitations. Les informations sur le processus d'enregistrement peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <https://www.un.org/Depts/ptd/vendors>.

#### **Conditions d'éligibilité**

Afin d'être éligible pour l'enregistrement de votre société dans le système des Nations Unies, vous devez déclarer que :

- A. Votre société (ainsi que toute société mère, filiale ou société affiliée) ne figure pas dans les listes suivantes, ou n'est pas associée avec une entreprise ou un individu figurant dans les listes suivantes :
  - I. Le Recueil des sanctions émis par le Conseil de sécurité des Nations Unies (<https://www.un.org/sc/suborg/en/sanctions/un-sc-consolidated-list>), ou
  - II. La liste publiée sur le site Web de la Commission d'enquête indépendante sur le programme "Pétrole contre nourriture", ou si figurant sur l'une ou l'autre de ces deux listes, ceci a été divulgué par écrit à la Division des achats des Nations Unies.
- B. Votre société (ainsi que toute société mère, filiale ou société affiliée) n'est pas actuellement radiée ou suspendue par les Nations Unies ou par d'autres organisations des Nations Unies (dont la Banque mondiale) ;
- C. Votre société (ainsi que toute société mère, filiale ou société affiliée) ne fait pas l'objet d'une enquête officielle, ni n'a fait l'objet de sanctions au cours des trois (3) années précédentes de la part d'une administration nationale d'un État Membre de l'ONU du fait de pratiques interdites auxquelles l'entité en question se livre ou s'est livrée, qu'il s'agisse de corruption, de fraude, de pressions, de collusion, d'obstruction ou de toute autre pratique contraire à l'éthique ;
- D. Votre société ne s'est pas déclarée en faillite, n'est pas visée par une procédure de faillite ou de liquidation judiciaire et ne fait l'objet ni n'est dans l'attente d'aucun jugement de faillite ni d'aucune action en justice qui pourrait entraver ses activités dans un avenir prévisible ;
- E. Votre société n'emploie ni ne prévoit d'employer aucune personne qui est un fonctionnaire de l'ONU ou l'a été au cours de l'année précédente, si ledit fonctionnaire de l'ONU a ou a eu antérieurement en cette qualité des relations professionnelles avec le fournisseur pendant les trois dernières années qu'il a passées au service de l'Organisation, conformément aux restrictions des Nations Unies applicables après la cessation de service publiées dans la circulaire ST/SGB/2006/15.
- F. Votre société s'engage à ne pas se livrer à des pratiques interdites (qu'il s'agisse de corruption, de fraude, de pressions, de collusion, d'obstruction ou de toute autre pratique contraire à l'éthique) à l'égard de l'ONU ou de toute autre partie et à mener ses activités d'une manière qui évite d'exposer indûment l'Organisation à un risque quelconque d'ordre financier, opérationnel ou autre, ou de compromettre la réputation de l'Organisation.

**Pour les fournisseurs enregistrés :** Les fournisseurs déjà enregistrés sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM) doivent s'assurer que les informations et la documentation fournies dans le cadre de leur enregistrement (telles que les états financiers, l'adresse, le nom de contact, etc.) sont à jour sur UNGM. Veuillez vérifier et vous assurer que votre société est enregistrée sous son nom légal complet.

**Pour les fournisseurs souhaitant s'enregistrer :** Les fournisseurs qui ne sont pas encore enregistrés doivent demander leur

inscription sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (<http://www.unqm.org>). Vous trouverez

des informations concernant le processus d'enregistrement à l'adresse suivante : <https://www.un.org/Depts/ptd/vendors>.

**IMPORTANT : Tout enregistrement faux, incomplet ou défectueux peut entraîner le rejet de la demande ou l'annulation d'un enregistrement existant.**

## **2) Procédure de la RFI**

Les fournisseurs intéressés à participer doivent faire parvenir leurs informations (comme indiqué dans la RFI) à l'attention de l'Office des **Nations Unies à Genève** (ONUG) avant la date limite indiquée dans cette RFI. *En raison du volume important des communications, ONUG n'est pas en mesure d'accuser réception des RFI.*

Veuillez noter qu'aucune information supplémentaire concernant le contenu de la sollicitation ne sera communiquée aux fournisseurs avant l'émission des documents de sollicitation.

Cette RFI est soumise aux conditions énoncées dans la page d'introduction des RFI sur le site Web suivant : <https://www.un.org/Depts/ptd/rfi>.

**Demande d'information – Consultation sur l'ampleur des travaux et la stratégie de passation de marchés pour la rénovation du bâtiment E du Palais des Nations**

<b>Général</b>	
<p>1. Les principes des Nations Unies en matière de passation des marchés exigent la recherche d'une concurrence internationale efficace pour obtenir le meilleur rapport qualité-prix.</p> <p>Cependant, dans le cadre de cet appel d'offres, l'ONU a l'intention d'entreprendre une phase de présélection. L'Organisation aimerait dès lors savoir s'il est plus intéressant pour votre entreprise que l'ONU invite jusqu'à six entreprises présélectionnées à participer à l'appel d'offres ou toutes les entreprises qui remplissent les critères de présélection.</p>	<p>Préfère la concurrence avec toutes les entreprises présélectionnées.</p> <p>Préfère une liste restreinte de six entreprises présélectionnées au maximum.</p>
<b>Conception et passation de marchés</b>	
<p>L'ONU a l'intention de publier des appels d'offres et une conception détaillée du projet qui demande à ce que l'entrepreneur principal ait terminé la conception technique au cours d'une période dite de préconstruction ainsi que toute autre conception nécessaire à la réalisation et à l'achèvement des travaux. (Réalisation de la conception et construction)</p> <p>La méthode de passation de marchés prévue par l'ONU consiste en une méthode en deux étapes de réalisation de la conception et de construction. Lors de la première étape, un marché est attribué à un entrepreneur qui a été sélectionné au cours d'une procédure d'appel d'offres lancée par l'ONU selon un prix forfaitaire établi pour les travaux préliminaires, les services de préconstruction, les frais généraux et les bénéfices. Le prix du marché pour le projet est ensuite convenu lors de la deuxième étape. Celle-ci commence avec l'achèvement de la conception et la période de préconstruction qui permettront d'aboutir à un prix maximum garanti (PMG). La deuxième étape est destinée à être réalisée en collaboration avec l'ONU de manière transparente et en incitant à réduire les coûts.</p>	

**Demande d'information – Consultation sur l'ampleur des travaux et la stratégie de passation de marchés pour la rénovation du bâtiment E du Palais des Nations**

L'ONU a l'intention d'utiliser un contrat de construction sur mesure s'appuyant sur le livre rouge de la Fédération internationale des ingénieurs-conseils (FIDIC) et adapté en vue de refléter les exigences du projet et les conditions générales figurant dans les contrats de l'ONU.

L'ONU a l'intention d'attribuer le rôle d'architecte en chef/d'assistance à la conception à l'entreprise chargée de l'architecture et de l'ingénierie qui a réalisé la conception détaillée pour agir en son nom dans la révision des travaux de conception entrepris par l'entrepreneur en vue d'assurer la conformité avec les exigences du contrat.

**Veuillez répondre au point 2.a ou au point 2.b selon votre préférence.**

**2.a.** Votre entreprise préfère-t-elle confirmer le prix du marché dans le cadre d'une méthode de passation de marchés en deux étapes comme décrite ci-dessus, où :

à l'**étape 1**, le prix des travaux préliminaires, des services de conception et de préconstruction, le prix fixe, les risques, les frais généraux et les bénéfices sont fixés selon un prix forfaitaire sur la base de la conception détaillée, du plan de dépenses de l'ONU et de la formule de contrat de l'ONU ; et où

un prix maximum garanti est fixé à la fin de l'**étape 2** après l'achèvement de la conception technique et la période de préconstruction sur la base d'appels d'offres transparents pour les lots de travaux de la chaîne logistique ?

Préfère une méthode de passation de marchés en deux étapes comme décrite ci-dessus.

Préfère une autre méthode de passation de marchés. (*veuillez développer votre préférence et les raisons qui la motivent*)

**Demande d'information – Consultation sur l'ampleur des travaux et la stratégie de passation de marchés pour la rénovation du bâtiment E du Palais des Nations**

<p><b>2.b.</b> Dans le cas où votre entreprise n'apprécierait pas la méthode de passation de marchés en deux étapes décrite au point 2.a. ci-dessus, préfère-t-elle confirmer un prix contractuel forfaitaire dans le cadre d'un appel d'offres en une seule étape pour les travaux ?</p>	<p>Préfère un appel d'offres en une seule étape et préfère recevoir une conception technique et un devis quantitatif complets avec les documents relatifs à l'appel d'offres et soumettre une proposition avec un prix forfaitaire pour les travaux.</p>	<p>Préfère un autre type de passation de marchés en une seule étape. (<i>veuillez développer votre préférence et les raisons qui la motivent</i>)</p>
<p>3. Si vous préférez l'appel d'offres en deux étapes décrit ci-dessus, quelle partie de la conception préférez-vous réaliser pendant la période de conception et de préconstruction, et quelle partie préférez-vous réaliser pendant la période de construction ?</p>	<p>Préfère réaliser toute la conception technique et la conception de la construction pendant la période de préconstruction.</p>	<p>Préfère ne réaliser que certaines parties de la conception technique pendant la période de préconstruction. (<i>veuillez développer</i>)</p>
<p>4. Si votre entreprise a de l'expérience dans la réalisation de projets de conception et de construction, préférez-vous utiliser votre propre capacité de conception interne ou désigner un ou plusieurs partenaire(s) externe(s) pour finaliser la conception ?</p>	<p>Préfère utiliser la capacité interne.</p>	<p>Préfère désigner des partenaires externes.</p>
<p>5. Si votre entreprise a généralement recours à des partenaires externes pour réaliser la conception, préférez-vous sélectionner ces derniers pendant</p>	<p>Préfère sélectionner les partenaires pour la conception pendant la présélection l'appel d'offres la préconstruction (<i>veuillez développer les raisons de votre préférence</i>)</p>	

**Demande d'information – Consultation sur l'ampleur des travaux et la stratégie de passation de marchés pour la rénovation du bâtiment E du Palais des Nations**

<p>la phase de présélection, la première phase de la procédure d'appel d'offres ou au début de la deuxième phase (période de conception et de préconstruction) ?</p>	
<p>6. L'ONU attend avec impatience de recevoir des solutions d'analyse de la valeur de la part des soumissionnaires. Votre entreprise est-elle en mesure de fournir des solutions d'analyse de la valeur au cours de la première étape (phase d'appel d'offres), de la deuxième étape (achèvement de la conception et préconstruction) ou pendant la phase de construction ?</p>	<p>Peut fournir des solutions d'analyse de la valeur pendant l'appel d'offres la préconstruction la construction  <i>(veuillez cocher toutes les réponses applicables)</i>  <i>(veuillez développer vos choix)</i></p>
<p>7. Certaines parties des travaux présentent un élément de découverte/un risque imprévu (amiante, état du bâtiment, présence d'éléments au-dessus des faux plafonds, etc.).</p> <p>Préférez-vous utiliser des sommes provisoires ou opter pour une approche transparente au cours de la deuxième étape avec des taux unitaires pour les travaux présentant un risque de découverte ?</p>	<p>Préfère les sommes provisoires l'approche transparente (temps et matériaux) autre  <i>(veuillez développer)</i></p>
<p><b>Prestation des services et exécution des travaux</b></p>	

**Demande d'information – Consultation sur l'ampleur des travaux et la stratégie de passation de marchés pour la rénovation du bâtiment E du Palais des Nations**

<p>8. L'ONU a des contraintes strictes en matière de financement et de calendrier, c'est pourquoi sa flexibilité pour traiter ces questions est limitée. Votre entreprise est-elle en mesure d'appliquer des techniques de construction visant à réduire le gaspillage (<i>lean construction</i>) ou d'autres méthodes permettant d'assurer le meilleur rapport qualité-prix pour l'Organisation ?</p>	<p>Est en mesure d'appliquer des techniques de construction visant à réduire le gaspillage (<i>lean construction</i>)</p>	<p>Préfère utiliser d'autres méthodes (<i>veuillez préciser</i>)</p>
<p>9. L'ONU exige que l'entrepreneur principal mette en œuvre le bâti immobilier modélisé (BIM) et qu'il développe et achève le modèle BIM pour réaliser la conception, la construction et l'échelonnement de la construction. Votre entreprise possède-t-elle les ressources suffisantes pour utiliser le BIM ou utilise-t-elle d'autres outils ?</p>	<p>Oui, elle est familière et expérimentée dans l'utilisation du BIM</p>	<p>Préfère utiliser d'autres méthodes (<i>veuillez préciser</i>)</p>
<p>10. L'ONU s'attend à ce que l'entrepreneur principal prenne directement comme sous-traitant un fournisseur et installateur déjà sous contrat pour mettre en place le matériel audiovisuel et informatique dans les salles de conférence afin d'assurer leur compatibilité sur le site.</p> <p>Comme c'est généralement le cas avec</p>	<p>Préfère une méthode employant des sommes provisoires</p> <p>Préfère une méthode transparente et la validation pendant la phase de conception et de préconstruction</p> <p>Préfère une méthode transparente et la validation pendant la phase de construction</p>	<p>Préfère que l'ONU défisisse la méthode (<i>veuillez développer et préciser le moment préférable pour définir la méthode</i>)</p>

**Demande d'information – Consultation sur l'ampleur des travaux et la stratégie de passation de marchés pour la rénovation du bâtiment E du Palais des Nations**

<p>ces types de systèmes, la technologie devrait évoluer au cours de la phase d'appel d'offres, de la réalisation de la conception et de la mise en œuvre. L'ONU s'attend à ce que les dernières technologies audiovisuelles et informatiques soient installées avec peu voire aucune répercussion sur l'ensemble du budget et est ouverte quant à la meilleure manière de gérer ce processus.</p> <p>Comment gérez-vous habituellement ce type de processus : optez-vous pour des sommes provisoires, la validation des paquets au cours de la phase de conception et de préconstruction ou pour d'autres méthodes ?</p>	<p>Autre <i>(veuillez développer et préciser le moment préférable pour définir la méthode)</i></p>	
---	--	--

**Appel d'offres de l'ONU**

L'ONU a l'intention de mettre en œuvre son processus standard de passation de marchés qui comporte une phase de présélection des soumissionnaires dûment qualifiés selon des critères de sélection préétablis, suivie de l'appel d'offres de l'ONU pour sélectionner un entrepreneur après avoir évalué les propositions, et enfin de l'attribution d'un marché dans le cadre de la première étape. La méthode d'appel d'offres de l'ONU comportera également des séances de dialogue individuelles avec chaque soumissionnaire dans le but de traiter et d'éclairer certaines questions éventuelles sur les plans techniques, contractuels et tarifaires. Les questions considérées comme sensibles sur le plan commercial ou appartenant

**Demande d'information – Consultation sur l'ampleur des travaux et la stratégie de passation de marchés pour la rénovation du bâtiment E du Palais des Nations**

exclusivement à des entreprises soumissionnaires individuelles ne seront pas divulguées aux autres soumissionnaires.

Ci-dessous le calendrier de la phase de préqualification :

- |  |                           |  |
|--|---------------------------|--|
| i. Publication de la demande d'information (RFI) | 16 juin – 15 juillet 2020 | Un mois de consultations auprès des industries |
| ii. Demande de manifestation d'intérêt (REOI)    | août – octobre 2020       | 2,5 mois de préparation à la présélection      |
| iii. Évaluation et préqualification              | novembre 2020             | 1 mois   |
| iv. Annonce des résultats aux entreprises        | décembre 2020             |  |

Ci-dessous le calendrier de l'appel d'offres de l'ONU, de la passation de marchés et du lancement du projet :

- |   |   |  |
|---|---|--|
| i. Demande de Soumission (RFP l'appel d'offres)                         | janvier 2021                            | 5 mois de préparation des propositions |
| ii. Évaluation par l'ONU et   | juin – août 2021                        | 3 mois                                 |
| iii. Conclusion des marchés et signature                                | septembre/octobre 2021                  | 1 à 2 mois                             |
| iv. Annonce des résultats aux soumissionnaires                          | octobre 2021                            | / - /                                  |
| v. et vi. Réalisation de la conception et<br>période de préconstruction | septembre/octobre 2021 – septembre 2022 | 11 à 12 mois                           |
| vii. Formalisation par contrat du PMG                                   | septembre 2022                          |  |
| viii. Début des travaux de construction                                 | octobre 2022                            |  |
| ix. Achèvement substantiel  | octobre 2024                            | 2 ans de travaux                       |
| x. Achèvement définitif   | octobre 2026                            | 2 ans de période de garantie           |

11. Êtes-vous intéressé à participer à cet appel d'offres ?	Oui	Non ( <i>veuillez justifier</i> )
12. Êtes-vous en mesure d'attribuer	Oui	Non ( <i>veuillez développer</i> )

**Demande d'information – Consultation sur l'ampleur des travaux et la stratégie de passation de marchés pour la rénovation du bâtiment E du Palais des Nations**

les ressources nécessaires à la préparation d'un appel d'offres, comme prévu dans le calendrier du programme de l'ONU, d'octobre 2020 à octobre 2021 ?		
13. Êtes-vous en mesure d'attribuer les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet, comme prévu dans le calendrier du programme de l'ONU, de septembre 2021 jusqu'à l'achèvement substantiel prévu pour octobre 2024 ?	Oui	Non ( <i>veuillez développer</i> )
14. Êtes-vous intéressé à participer à un séminaire à l'intention des entreprises, sur place ou par vidéoconférence, avant la phase de présélection et dans le cadre des consultations auprès des industries ?	Sur place	Par vidéoconférence
15. Êtes-vous intéressé à participer à une visite sur place dans le cadre de la phase de présélection ?	Oui	Non
16. Au moins une visite sur place sera obligatoire dans le cadre de la phase d'appel d'offres. Êtes-vous intéressé à participer à une visite sur place	Rejoindre la visite obligatoire avec d'autres soumissionnaires	Participer à la visite obligatoire de manière individuelle

**Demande d'information – Consultation sur l'ampleur des travaux et la stratégie de passation de marchés pour la rénovation du bâtiment E du Palais des Nations**

accompagné d'autres soumissionnaires ou préférez-vous une visite individuelle ?		
17. Préférez-vous que les séances de dialogue soient organisées sur place, par vidéoconférence ou préférez-vous confirmer votre choix au cours de la période d'appel d'offres ?	Préférences : Sur place Par vidéoconférence À confirmer pendant l'appel d'offres <i>(veuillez développer)</i>	
18. Le calendrier actuel du programme offre aux soumissionnaires une période de 5 mois pour préparer leur proposition pour la première phase (l'appel d'offres de l'ONU) pour un montant du contrat estimé à CHF 190-210 millions.  Ce délai vous semble-t-il raisonnable ?  Dans la négative, quel est le délai minimum que vous jugez raisonnable pour que votre entreprise puisse préparer sa proposition dans le cadre de cet appel d'offres ?	5 mois est un délai raisonnable	_____ mois est un délai raisonnable

**Demande d'information – Consultation sur l'ampleur des travaux et la stratégie de passation de marchés pour la rénovation du bâtiment E du Palais des Nations**

19. Le calendrier du programme actuel offre à l'entrepreneur sélectionné une période de 11 à 12 mois pour achever la conception, la préconstruction et établir un PMG.  La durée de cette deuxième phase vous semble-t-elle raisonnable ? Dans la négative, quel est le délai minimum que vous jugez raisonnable pour que votre entreprise puisse préparer sa proposition dans le cadre de cette deuxième phase ?	11 mois est un délai raisonnable  12 mois est un délai raisonnable	_____ mois est un délai raisonnable
20. Le calendrier du programme actuel offre à l'entrepreneur sélectionné un délai de 2 ans pour entreprendre les travaux de rénovation et de démantèlement partiel.  Ce délai vous semble-t-il raisonnable selon les informations données ci-dessus ? Dans la négative, quel est le délai minimum que vous jugez raisonnable pour que votre entreprise puisse réaliser ces travaux ?	2 ans est un délai raisonnable	_____ ans est un délai raisonnable
21. L'ONU a l'intention de publier un plan de dépenses parmi les documents relatifs à l'appel d'offres au cours de la première phase.  Êtes-vous en mesure de réaliser la conception et d'établir un devis	Oui	Non (veuillez développer)

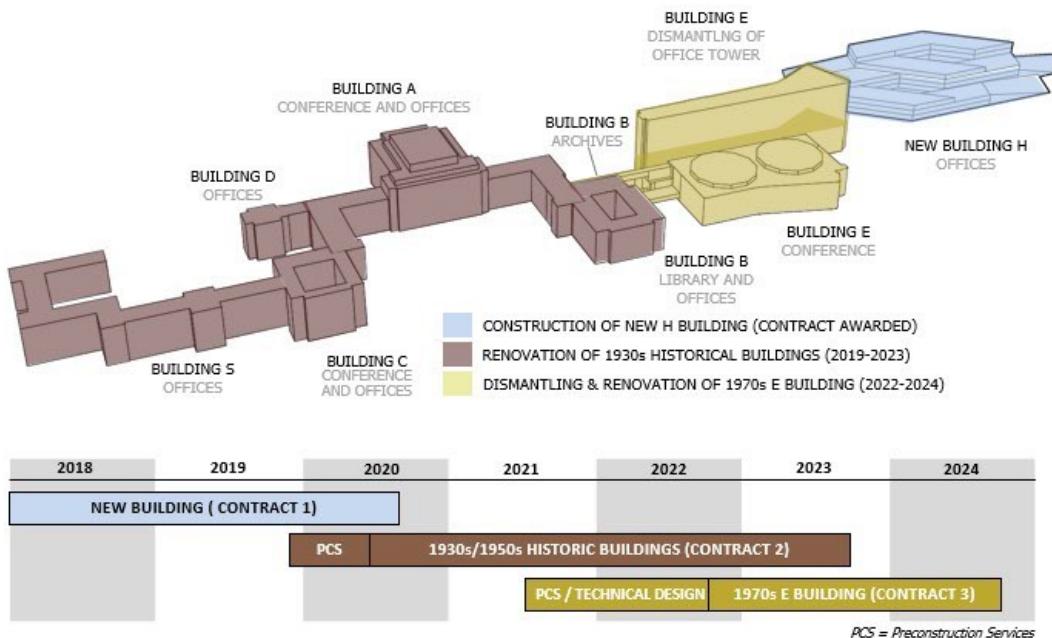
**Demande d'information – Consultation sur l'ampleur des travaux et la stratégie de passation de marchés pour la rénovation du bâtiment E du Palais des Nations**

quantitatif au cours de la deuxième phase, pendant la période de préconstruction et avant de convenir du PMG, dans un délai de 11 à 12 mois ?		
22. L'ONU a l'intention d'autoriser les coentreprises à soumissionner le projet. Les détails relatifs à la sélection des consortiums seront publiés dans la demande de manifestation d'intérêt. Êtes-vous plus susceptible de soumissionner en tant qu'entreprise unique ou comme une coentreprise ?	En tant qu'entreprise unique.	En tant que coentreprise.
23. L'ONU aimerait susciter autant d'intérêt international que possible pour ce projet. Nous comprenons qu'un projet d'une telle complexité implique que toutes les entreprises ne puissent pas fournir la gamme de services proposée. Y a-t-il d'autres initiatives que nous pourrions prendre afin de le rendre plus attrayant pour vous ?	N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions.	

## Request for Information

UNOG Contracting strategy for the procurement of the Construction works for the Design completion and Renovation of Building E of the Palais des Nations

**Figure 1**



**Figure 2**

